Equipier de première intervention

INC

Le Cadre Légal (Art. L. 4121-1 & R4227-38 du Code du travail) : L'employeur est tenu par ses obligations légales de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés. À ce titre, il doit désigner et former le personnel chargé de mettre en œuvre les moyens de premier secours contre l'incendie. Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur clé de réduction des accidents du travail.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

L'objectif de cette formation est de préparer le personnel désigné ou volontaire comme Équipier de Première Intervention (EPI) à appliquer les consignes de sécurité de l'établissement et à maîtriser l'utilisation des moyens de premiers secours pour agir efficacement sur la naissance d'un feu.

Public Visé

Tout personnel désigné ou volontaire pour intégrer l'Équipe de Première Intervention de l'entreprise (Futurs EPI)

Pré Requis

Aucun

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Comprendre le risque : Identifier les notions élémentaires de naissance, d'éclosion et de propagation d'un sinistre
Agir en sécurité : Mettre en œuvre efficacement et de manière coordonnée l'ensemble des moyens d'extinction de l'établissement
Prévenir au quotidien : Adopter les bonnes pratiques de prévention pour neutraliser les situations dangereuses avant qu'elles ne se transforment en sinistre

Parcours pédagogique

Le parcours est équilibré entre une phase de maîtrise théorique des risques et une phase intensive d'ateliers pratiques et de manipulations réelles.

Phase Théorique : Mécanique du Feu & Procédures

- **La chimie de l'incendie** : Le triangle du feu, les causes principales d'éclosion et les différentes classes de feux (A, B, C…)
- **La propagation :** Comprendre les modes de propagation du feu et appréhender le danger mortel des fumées et des gaz de combustion
- **La tactique d'intervention :** Rôle, fonctions, précautions d'intervention
- **Les agents extincteurs :** Étude des différents types d'extincteurs (Eau, CO_2, Poudre), de leur principe de fonctionnement et de leur champ d'application
- **Les équipements fixes :** Principes d'utilisation des Robinets d'Incendie Armés (R.I.A.)
- **Secourisme & Prévention :** Gestes d'urgence face à une personne brûlée ou intoxiquée par les fumées - Réglementation et application du Permis de Feu

Phase Pratique : Ateliers d'Extinction sur Générateur de Flammes

- **Reconnaissance technique :** Audit terrain des installations de sécurité, repérage et localisation des moyens de secours de votre entreprise
- **Atelier Extinction sur feux réels :** Manipulation individuelle et mise en œuvre réelle sur différents types d'extincteurs (Eau pulvérisée, CO_2)
- **Simulateur Écologique :** Exercices pratiques réalisés sur un générateur de flammes à gaz (bac à feu écologique) garantissant une sécurité totale pour les stagiaires et le respect de l'environnement
- **Maniement du R.I.A. :** Déploiement opérationnel, ouverture des vannes et techniques de lance (si l'établissement en est équipé)

Méthodes pédagogiques

- Approche active et participative alternant apports didactiques, vidéos immersives, études de cas, partages d'expériences et mises en situation réelles
- Apports théoriques dynamiques (vidéo-projection, Magnets, échanges interactifs)

Moyens pédagogiques

Concernant le RIA, cette opération ne pourra être effectuée que chez le client

- Simulateur de flammes à gaz écologique (sans pollution ni résidus)
- Véritables extincteurs d'entraînement (Eau pulvérisée, CO_2) Simulateur de flammes à gaz écologique (sans pollution ni résidus)
- Véritables extincteurs d'entraînement (Eau pulvérisée, CO_2)
- Concernant le RIA, cette opération ne pourra être effectuée que chez le client
- Mémo individuel
- Attestation de fin de formation délivrée après validation des ateliers pratiques

Qualification Intervenant·e·s

Formateur certifié, spécialisé en sécurité incendie et prévention des risques

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation formative continue lors des ateliers d'extinction réels
Validation d'un QCM en fin de formation

Modalités d'accessibilité handicap

Si vous êtes susceptible de rencontrer des difficultés dans le suivi de votre formation, nous nous engageons à étudier les adaptations possibles. Pour cela, notre Référent handicap, Alexandra BELLEAU, se tient à votre disposition : Alexandra Belleau - abelleau@mayday-formation.com - +33 (0)5 32 26 33 37

Durée

4.00 Heures **0.5** Jour

Effectif

De 1 à 10 Personnes

Contactez-nous !

Sophie RENAUD
Responsable pédagogique
Tél. : 0344650918
Mail : contact@gesfor.fr